

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le****07 OCT. 2025****Greffé
au greffe du tribunal de l'entreprise
francombronne de Bruxelles****N° d'entreprise : 1001 263 890****Nom****(en entier) : CELEST INVEST****(en abrégé) :****Forme légale : SRL****Adresse complète du siège : rue Dejoncker 40 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert de siège social****Extrait du PV du 27/08/2025****En vertu des statuts de la société, l'administrateur décide de transférer le siège social à l'adresse suivante:
13-15 rue de Livourne 1060 Bruxelles.****L'administrateur donne mandat au cabinet Frédéric Lepoutre Réviseur d'Entreprises SRL, (BE 0896.485.777), avec siège à 1421 Ophain rue Pré Blanche Maison 15, représenté par Monsieur Frédéric LEPOUTRE afin de remplir toutes les formalités et effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des administrations, notamment de la TVA et de la BCE, en vue de procéder à l'ensemble des actions requises pour la mise en œuvre de la décision prise ci-dessus, et de la publication au Moniteur belge.****Frédéric Lepoutre, réviseur d'entreprises
Représentant la SRL ,
Frédéric Lepoutre Réviseur d'entreprises
Mandataire.**

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).